



LE BLAINVILLOIS



Juin 2012
Nouvelle édition n°39

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Blainville-sur-l'Eau sur le web
- L'été à Macaron
- Les animations de juin

DANS VOS AGENDAS



IMPORTANT

Les élections législatives auront lieu les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00, une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter, la carte d'électeur n'est pas suffisante.

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Lors de notre Conseil Municipal du 9 mars dernier, deux des points figurant à l'ordre du jour concernaient pour l'un, la présentation du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) dans le cadre de la transformation du POS en PLU et pour l'autre, le vote d'une motion contre la suppression du RASED (réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté) et des postes d'enseignants.

Sur le premier point, une rapide information a été transmise dans le blainvillois d'avril mais il nous a semblé important que ce PADD présenté d'abord aux élus, le soit également à l'ensemble des Blainvillois. C'est la raison pour laquelle, j'ai le plaisir de vous convier à une réunion le

18 juin à 20h30 à la Maison des Fêtes et de la Culture.

C'est lors de ce moment d'échanges que vous pourrez nous faire part de vos idées, vos suggestions et vos remarques utiles à la définition de nos objectifs à court, moyen et long terme.

En ce qui concerne le deuxième point relatif à la suppression du RASED, je tiens à rappeler que plusieurs actions (pétitions, manifestations devant les écoles du Haut des Places, marche et prises de parole etc...) se sont déroulées en lien avec les parents d'élèves, leurs associations, les enseignants et des élus.

Dans le même temps, une demande émanant de Madame la Directrice de l'école élémentaire Jules Ferry sollicitait la mise à disposition des locaux scolaires pour l'organisation durant les vacances d'avril et d'été, de stages de remise à niveau pour des élèves en difficultés.

Aussi la réponse adressée à Madame la Directrice avec copie à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale sur ce sujet m'a amené à rappeler la position prise par notre Commune depuis plusieurs années à propos de la mise en œuvre de ces stages. Ce fut également l'occasion de préciser qu'un dispositif de soutien aux élèves en difficulté existait avec le RASED, qu'il fonctionnait plutôt bien dans le cadre du temps scolaire et qu'il aurait été tout à fait inopportun et incohérent d'accepter l'organisation de stage alors même que nous nous mobilisions collectivement contre la suppression des postes RASED.

Alors aujourd'hui, je formule des vœux pour qu'une des priorités du nouveau Ministre de l'Education Nationale Mr Vincent PEILLON et de Mme George PAU-LANGEVIN, Ministre à la réussite éducative soit de revenir rapidement sur les décisions de suppression de postes et de maintenir le dispositif de soutien aux élèves, le RASED. Et si c'était pour la rentrée prochaine !

L'École de la République pourra réellement jouer son rôle d'enseignement, d'éducation de soutien aux élèves si les moyens développés par les Collectivités Locales et par l'État se complètent et permettent le développement et l'épanouissement de chaque enfant.

Bonne lecture et à très bientôt pour la réunion d'information sur le PADD.

Le Maire
Annie FARRUDJA

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le lundi 11 juin à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Les mercredis 13 et 27 juin. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Voyages des Anciens

Mercredi 20 juin, départ à 7h00, place du 19 mars 1962, Mairie et MFC.

CCVM - Collecte des objets encombrants

Mercredi 6 juin. Sortir les objets la veille au soir après 20h00.

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 9 juin - 8h20 gare de Blainville

circuit : barrage de Bouzey.

Samedi 16 juin - 13h45 MFC

circuit : Le Léomont

Samedi 23 juin - 13h45 MFC

circuit : Valverde qui qu'en grogne à Moyen

Samedi 30 juin 16h00

Fête de la rando et feux de la St Jean.

Renseignements 03 83 71 43 62.



Vacances dans les Alpes du Sud

Le CCAS propose du 10 au 17 juillet 2012 une semaine de vacances à sensation dans les Alpes du Sud, tout près du lac de Serre Ponçon. Sports d'eau vive, escalade, randonnée en montagne ou détente dans le centre de vacances, l'occasion de passer de superbes vacances. Le séjour est réservé aux Blainvillois de 14 à 17 ans, tous les renseignements sont disponibles sur le site de la ville ou au CCAS.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : spectacle de contes



Pirates et corsaires »

par la conteuse Chantal Kahl.

Des histoires de pirates, avec un trésor perdu, un grand amour, un pirate reconnaissant... Virer à bâbord, à tribord, s'emparer d'un clipper, d'une goélette, d'un brigandin ou d'un rafirot. S'emmêler les pinces dans les haubans ou autres drisses.

Hisser le hunier, la voile de misaine

ou encore de perroquet d'artimon. Grimper sur la dunette... Par mille milliards de sabords, obéir au quartier-maître ou au bosco et réussir enfin à monter à l'abordage. OUF ! Que d'aventures pour ces séances de contes !

> Samedi 16 juin à 10h00 pour les 4-6 ans, et à 14h00 pour les + de 6 ans.

Entrée gratuite



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Dimanche 3 juin de 8h00 à 18h00 - Vide grenier

Organisé par le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau. Manèges à partir du samedi. Carrière du Haut des Places.

Mercredi 6 juin à 14h30 - Café-lecture

Les Amis de Georges proposent un café-lecture pour tous les amoureux des livres à la Médiathèque l'Eau Vive.

Samedis 9 et 16 juin à 20h30 - Danse

Galas de danse moderne chorégraphique organisés par le groupe Orage de l'AMFC. Entrée 4 euros. Renseignements au 06 81 36 80 91. MFC.

Mercredi 13 juin de 14h00 à 15h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions à la médiathèque aux heures d'ouverture.

Jeudi 14 juin dès 14h00 - Thé dansant

Organisé par Amitié-Partage, animé par l'orchestre J.Claude MAUSOLEO. Entrée 7 euros. MFC.

Jeudi 14 juin - Voyage

Organisé par la FNACA, visite gratuite le matin des ruchers de Salm à Senones et repas dansant. Transport et repas : 38 euros par personne.

Renseignement auprès de Monsieur COBEE (03 83 75 05 68 ou 06 82 20 40 27).

Dimanche 24 juin - à partir de 12h00

Repas champêtre des anciens combattants organisé par l'AMC de Blainville-Damelevières, animé par l'orchestre Nostalgie Orchestra. Participation 19 euros hors boissons, apéritif et café offerts. Renseignements et inscriptions jusqu'au 18 juin : Paul VOINÇON 03 83 46 95 65, Albert FAGUET 03 83 75 73 36, Bernard SEUXET 03 83 75 80 13. Zone de loisirs Damelevières.

UN ETE A MACARON

Se transformer en super-héros, partir à l'aventure en baroudeur, se couvrir de son chapeau de cow-boy ou de sa coiffe de chef sioux ou découvrir les jeux d'hier et d'ailleurs, c'est tout cela que les animateurs de Macaron ont préparé pour faire vivre aux enfants les plus belles vacances possibles.

Les vacances à Macaron, ça se passe du 6 juillet au 24 août (ouverture exceptionnelle en ALSH le lundi 3 septembre), les inscriptions se font dès maintenant à Macaron, cour Jean Jaurès.



INFORMATIONS

Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule, le Centre Communal d'Action Sociale recense toutes les personnes âgées et handicapées isolées vivant à domicile qui en font la demande. Si vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans ou handicapée, ou si vous connaissez une personne dans cette situation, téléphonez au 03 83 75 70 05 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. La liste ainsi établie servira, en cas de déclenchement des niveaux d'alerte supérieurs, à informer les services sanitaires et sociaux compétents.



Préinscription à l'École de Musique Municipale

Les enfants et adultes désirant s'inscrire, initialement, à l'École de Musique doivent contacter Madame LECOMPTE afin de rédiger une préinscription pour la rentrée scolaire prochaine, avant le 30 juin, aux coordonnées suivantes :

MFC 2 rue de l'étang - tél : 06 44 29 96 91

courriel : ecoledemusique@blainvillesurleau.fr

Les disciplines proposées sont :

la flûte traversière - la guitare classique - la guitare électrique - la guitare basse - la trompette - le tuba - la batterie - le piano - éveil pour les 5-6 ans - initiation pour les 6 -7 ans - formation musicale à partir de 7 ans (cursus spécifique ados et adultes) - pratiques collectives diverses.

Nouvelles disciplines pour la rentrée 2012 :

le chant - le saxophone - le théâtre.

Blainville en ligne

Depuis sa création, la fréquentation du site blainvillesurleau.fr n'a cessé d'augmenter. De quelques visites par semaine à ses débuts, le compteur affiche aujourd'hui plus de 100 connexions uniques par jour. Alors pour augmenter sa présence sur internet, et permettre au plus grand nombre de s'informer en continu de l'actualité culturelle de la Commune, Blainville-sur-l'Eau s'affiche depuis quelques jours sur les réseaux sociaux. Toutes les animations culturelles et festives s'affichent sur Facebook (<https://www.facebook.com/blainvilleanimations>) et sur Twitter (@AnimBlainville). Ces outils n'ont qu'un seul but, annoncer les concerts, ateliers, et autres manifestations que la Commune ou les associations proposent tout au long de l'année. Alors pour être les premiers informés des événements à venir ou poursuivre la consultation sur votre mobile, n'hésitez plus, suivez nous !!

Et toujours, pour augmenter les services interactifs, Blainville-sur-l'Eau est également présent sur <http://www.webencheres.com/blainville-sur-leau>, site de vente aux enchères en ligne. Tous ces services ne sont que le prolongement logique des projets informatiques et numériques déjà lancés et qui ont contribué à ce que Blainville-sur-l'Eau soit récompensée d'un @ par le label des villes internet.



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Article non transmis dans les délais prévus dans le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 16 mai 2012

Retrouvez le compte-rendu détaillé du Conseil Municipal sur www.blainvillesurleau.fr rubrique Citoyen, et sur les panneaux d'affichage de la Mairie

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 04 avril 2012 est soumis à l'approbation et est validé à la majorité (4 voix contre).

1 – Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une observation de Monsieur le Sous-Préfet, concernant le taux de la taxe sur le foncier non bâti, qui a été voté lors de la séance du 04 avril 2012, et dont la variation constatée est supérieure à celle constatée sur le taux de la taxe d'habitation.

Il convient donc de rapporter la délibération du 04 avril 2012 et de voter les taux des quatre taxes d'imposition pour l'exercice 2012 de la façon suivante :

Taxe d'habitation	21.97 %	Taxe foncier bâti	17.24 %
Taxe foncier non bâti	25.20 % (au lieu de 25,21 %)	CFE	21.65 %.

A la majorité, (4 abstentions et 1 voix contre) le Conseil Municipal rapporte la délibération du 04 avril 2012 et vote les taux des quatre taxes comme ci-dessus.

2 – Madame le Maire rappelle aux membres présents que l'OPH de Lunéville possède sur le territoire de la commune un parc de 129 logements à usage locatif pour lesquels le Conseil Municipal a accordé sa garantie pour les emprunts réalisés lors des différents programmes d'acquisition. En contrepartie, l'OPH s'engage à mettre à disposition de la commune 20 % des logements. Il propose une convention de réservation de logements, en application de l'article R441-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, afin de déterminer les modalités de gestion de cette mise à disposition, de réservation et d'attribution de logements. Après débat, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de réservation des logements.

3 - Après débat, le Conseil Municipal décide à la majorité (3 abstentions) d'adopter le régime indemnitaire complémentaire attribué aux agents municipaux qui sont amenés à intervenir dans le cadre des différents scrutins organisés par la Mairie.

4 - Réponses aux demandes de l'opposition

Madame le Maire transmet l'organigramme des services, mis à jour.

Concernant les travaux sur le château d'eau du bois d'Einville, elle communique la réponse apportée par le Président du SIE.

5 - Questions et informations diverses

Subvention DETR – Panneaux photovoltaïques - 80 239 euros

Marchés publics attribués :

MAPA Fournitures de livres et de DVD pour la Médiathèque l'Eau Vive

Lots n° 1,2,3 : Hall du Livre, Nancy

Lot n° 4 : La Parenthèse, Nancy

Lot n°5 : RDM vidéo, Sannois

MAPA Impression d'outils de communication

Lots n° 1,3,4 : Ketshop, Blainville-sur-l'Eau

Lot n° 2 : Imprimerie Paradis, Lunéville

MAPA Maîtrise d'œuvre pour des études de réseaux et de réaménagement de voirie sur une partie du quartier du haut des places : IDP Consult, Nancy

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire remercie les membres du Conseil pour leur participation active et clôt la séance.

Déclarez vos puits et forages

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques, existants ou futurs, et a conféré aux services de distribution d'eau potable la possibilité de contrôler l'ouvrage de prélèvement, les réseaux intérieurs de distribution d'eau ainsi que les ouvrages de récupération des eaux de pluie.

Mal réalisés les ouvrages de prélèvement peuvent être des points d'entrée de pollution des nappes. On entend par usage domestique les prélèvements destinés exclusivement à la satisfaction des besoins usuels d'une famille (alimentation, soins d'hygiène, production végétale ou animale réservée à la consommation familiale, arrosage d'un jardin d'agrément).

Toute personne possédant un puits ou une citerne de récupération d'eau de pluie est concernée. La déclaration est obligatoire et si votre ouvrage est à l'origine d'une pollution, une procédure pénale peut être prise à votre encontre. La mise aux normes n'est pas obligatoire mais peut être recommandée si l'ouvrage présente un risque de pollution. Les données contenues dans la déclaration ne seront pas fournies aux impôts.

Un formulaire CERFA est à disposition en mairie.



Panneau électronique d'informations

Atendu depuis quelques mois maintenant, le premier panneau d'informations est désormais opérationnel au carrefour Maréchal Leclerc / Galliéni. Moderne, dynamique et s'intégrant parfaitement dans le paysage, il sera prochainement rejoint par un second, ce qui permettra une diffusion des informations plus importante encore. Les associations peuvent donc de nouveau proposer leurs messages au pôle communication qui se chargera de les mettre en texte, et en image.

Blainville en Musique

La Commune de Blainville-sur-l'Eau organise les 22, 23 et 24 juin 2012 un festival de musique destiné à tous les publics.

Electro Funk avec Enneri Blaka le vendredi soir, concert de fin d'année de l'École de Musique Municipale suivi du quintette de cuivres En'tract le samedi, et après-midi riche en styles (chanson franco-qubécoise, Amérique Latine et jazz manouche) pour un dimanche de clôture propre au dépaysement. Tous les concerts proposés sont gratuits afin de permettre à tous et à toutes de profiter de ces moments musicaux.

Vendredi 22 juin

18h00 : Evelyne déprime... Encore

6 musiciens qui eux ne dépriment pas encore. Une pop rafraichissante, pour ces amateurs revendiqués et militants. À découvrir, et il n'est pas interdit d'en abuser.



19h00 : Christophe Freyssac

Ils étaient six cents candidats, un seul a décroché le prix de la Sacem, c'était lui !! Landais d'origine et Nancéien d'adoption, il se promène entre des mots choisis et une musique sincère. Depuis la sortie de son deuxième album "Désolé", Christophe et ses musiciens ont sillonné la France et l'étranger pour plus de 500 concerts. Il fait escale à Blainville-sur-l'Eau, tant mieux.



21h00 : Enneri Blaka

Tantôt musclé et bondissant, tantôt malicieux et sensuel, porté par une énergie ébouriffante, Enneri Blaka est une bouffée d'air frais dans le paysage musical français. D'ailleurs, d'après Rock&Folk, "Depuis ses débuts en 2003, Enneri Blaka creuse son sillon funk et bénéficie d'une réputation grandissante dont témoigne la participation d'Angelo Moore (chanteur de Fishbone) à deux des morceaux enregistrés sur leur premier album". Première partie de Fishbone, Fatal Picards, Kool Shen, Oxmo Puccino, The Commitments, Hocus Pocus ou Grondation, les huit électrons turbulents d'Enneri Blaka explorent les sons à l'extrême et se jouent avec audace des clivages pour mieux tout emporter sur son passage. Deux heures de show époustoufflant sur la scène de la MFC, **À NE SURTOUT PAS RATER !!!**



Samedi 23 juin

20h00 : Concert de l'École de Musique Municipale

Comme tous les ans, l'École de Musique Municipale de Blainville-sur-l'Eau propose son concert de fin d'année. Point d'orgue d'un enseignement à la fois rigoureux et convivial, ce concert rassemble sur une même scène l'ensemble des élèves, tous réunis pour interpréter une série de morceaux d'horizons divers, Classiques, jazz, actuels... toutes les musiques sont célébrées en ce moment privilégié de fête de la musique

21h30 : Quintette En'Tract

Les cinq musiciens professionnels issus de chaque département lorrain (Meuse, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Moselle) mettent en valeur leur instrument respectif : la trompette, le cor d'harmonie, le trombone et le tuba, dans un répertoire alliant différents styles.

Dimanche 24 juin

14h00 : André Latour (dit Bill Vautrin) chante Félix Leclerc

Félix Leclerc chantait des choses simples mais avec une émotion et un tel talent qu'il nous plongeait dans son univers. André Latour (originaire de Blainville-sur-l'Eau) lui rend un remarquable hommage.

15h00 : Karen Valente

Karen Valente, accompagnée d'Ulysses Piedra (à la guitare et au chant) vous invitent à découvrir un spectacle composé de chansons françaises et d'Amérique Latine. La certitude d'un voyage ensoleillé.



16h00 : La Roulotte

La Roulotte, c'est un quartet formé de deux guitaristes (Ben Masson et Nicolas Bossu), d'un accordéoniste (Gregory Rossi) et d'un contrebassiste (Etienne Maire) et d'une influence majeure : le swing manouche. Et comme on ne fait pas les choses comme tout le monde, à Blainville-sur-l'Eau, ils seront cinq sur scène. Et pour un quartet, on ne fait pas mieux !!



ANIMATIONS CULTURE

Théâtre de la Manufacture

Mardi 3 juillet 2012, le Théâtre de la Manufacture s'installe à la Maison des Fêtes et de la Culture.

En juin et juillet 2012, le Centre Dramatique National de Nancy-Lorraine sort de ses murs et présentera la 1ère édition du Théâtre d'été, événement particulier en Lorraine dont la vocation est d'aller à la rencontre du public lorrain sur l'ensemble du territoire de la Région.

Et c'est avec la pièce "Savoir-vivre" que cette tournée prendra forme. Création originale de Michel Didym (originaire de Blainville-sur-l'Eau), d'après l'oeuvre de Pierre Desproges, ça n'est pas la première fois que le metteur en scène s'attaque aux textes de l'inventeur de la Minute nécessaire de Monsieur Cyclopède. Auteur génial souvent effacé par l'acteur, Pierre Desproges a fait oublier qu'il était aussi un grand dramaturge.

"Aujourd'hui, indique Michel Didym, une nouvelle génération peut découvrir avec délice cette langue fracassante et jubilatoire où la pensée du monde et le regard acéré de Desproges met à nu nos aspirations. Il y a en effet dissection de nos fragilités. Humour et politique sont teintés de gravité, nous sommes amenés à observer et comprendre l'inconfort des idées".

Savoir-vivre, Texte de Pierre Desproges, avec Catherine Matisse et Michel Didym, Mise en scène Michel Didym, Mardi 3 juillet 2012 à 20h30.



Quatrième édition du Gala des arts martiaux

Fort de leur réussite des années précédentes, les membres du Club d'Aïkido de Blainville-Damelevières organisent la quatrième édition du gala des arts martiaux.

Samedi 16 juin à partir de vingt heures, les pratiquants des arts martiaux de notre commune seront sur le tapis de la salle des sports du Haut des Places. Judo et Aïkido proposeront en démonstration leurs pratiques respectives avec les clubs de Bayon et de Steinbar en Allemagne. Ils seront accompagnés cette année d'autres disciplines non moins intéressantes que sont : le Karaté do, l'art de la main vide, le Kendo, escrime au sabre et la Capoeira Angola, danse et combat acrobatique.

Trois heures de spectacle où ces disciplines se côtoieront pour le plaisir des yeux.

Samedi 16 juin - 20h00



Et tout au long du mois de juin...



Feux de la Saint-Jean

Le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau organise les traditionnels Feux de la Saint-Jean le samedi 30 juin 2012 à la Carrière du Haut des Places.

Au programme :

- 17h30 Concours de dessins (thème le cirque)
- 18h00 Distribution de ballons
- 18h30 Majolettes et fanfare
- 19h00 Lâcher de ballons
- 22h45 Feu d'artifice
- 23h00 Embrasement

Et toujours musique, animations, manèges, restauration...